



AGRESSION RUSSE EN UKRAINE: DES MILLIONS DE RÉFUGIÉS EXPOSÉS AU RISQUE DE LA TRAITE D'ÊTRES HUMAINS?

Gaëtan Gorce / Membre honoraire du Parlement, chercheur associé à l'IRIS, co-directeur de l'ObsCi

Avril 2022



PRÉSENTATION DES AUTEURS



Gaëtan Gorce / Membre honoraire du Parlement, chercheur associé à l'IRIS, co-directeur de l'ObsCi

Ancien collaborateur du Président François Mitterrand, il a été député, puis sénateur de la Nièvre de 1997 à 2017. Il fut membre de la Commission des Affaires étrangères de chacune de ces deux assemblées, et co-auteur de plusieurs rapports consacrés à la Birmanie, les relations Europe/Russie, la crise des migrants ou la gouvernance mondiale du Net. Il a également été membre de la Cnil.

.....

PRÉSENTATION DE L'OBSERVATOIRE

L'Observatoire des criminalités internationales (ObsCI) a pour objectif d'étudier et d'analyser en toute indépendance les différents champs des criminalités internationales en appréhendant les problématiques sécuritaires dans leur globalité, en intégrant ses enjeux pour nos sociétés et leurs effets sur les politiques publiques en France comme à l'international. Ses axes d'interventions econcentrent en particulier sur les trafics illicites, la criminalité financière et la corruption, la délinquance, la criminalité environnementale et sanitaire, ainsi que la cybercriminalité.

En mobilisant à la fois des chercheurs et des praticiens de différents pays, l'ObsCI produit des analyses indépendantes qui intègrent leurs incidences économiques, politiques, diplomatiques, sociales, territoriales, étatiques et in fine militaires, dont les interrelations constituent précisément sa géopolitique.

Il a pour objectif d'alimenter les débats publics de manière constructive, ainsi que d'accompagner les pouvoirs publics, les collectivités territoriales, les professionnels et les entreprises sur ces sujets.

Il est dirigé par **Gaëtan Gorce**, chercheur associé à l'IRIS, membre honoraire du Parlement, et **David Weinberger**, chercheur associé à l'IRIS, sociologue.



@ObsClcrim

iris-france.org



@InstitutIRIS



institut_iris



IRIS



IRIS - Institut de relations internationales et stratégiques



En mai 2021, l'Union européenne a adopté, dans le prolongement d'une directive de 2011, dix priorités pour la lutte contre la grande criminalité organisée pour les quatre années à venir, définies dans le cadre d'une « plateforme pluridisciplinaire européenne contre les menaces criminelles » (The European Multidisciplinary Platform Against Criminal Threats ou EMPACT) conçue comme un outil permanent de coopération en matière de renseignement, d'investigation et d'action¹. Au troisième rang des priorités figure la lutte contre le trafic d'êtres humains, lequel pourrait être plus que jamais d'actualité du fait des menaces qu'il fait peser notamment sur les femmes ou les enfants² fuyant l'Ukraine, pays qui se situait, avant le déclenchement du conflit, parmi les trois premiers comptant le plus de victimes derrière le Nigeria et la Chine.

UN TRAFIC QUI PROGRESSE EN EUROPE

On oublie trop souvent en effet que la traite destinée à alimenter les marchés de la prostitution et du travail clandestin constitue la deuxième source de profits pour le crime organisé après les trafics de drogues et que celui-ci est prompt à se saisir de toute opportunité à commencer par celles qu'offre la guerre.

Les profits tirés de la traite à l'échelle mondiale étaient en effet évalués en 2018 par le Groupe d'action financière international (GAFI) à 150 milliards de dollars³, soit cinq fois plus que la précédente estimation publiée par le même organisme en 2011. Une forte dynamique favorisée par les chocs récurrents que connaît l'économie mondiale depuis 2008 plongeant des fractions entières des populations dans la précarité, voire la misère. Selon le troisième rapport de la Commission européenne sur la question, publié en 2020⁴, le nombre de victimes identifiées du phénomène de la traite a augmenté passant de 13 461 en 2016-2017 à 14 145.

¹ Initié voici une dizaine d'années, ce dispositif, qui repose sur une évaluation régulière des risques et des actions, favorise sous la responsabilité d'Europol, la mise en réseau de correspondants à l'échelle de chaque États membres, l'échange d'informations et le lancement d'opérations conjointes.

² « Pour les enfants seuls, les dangers de l'exil », Julia Pascual, *Le Monde*, 30 mars 2022.

³ Le GAFI est un organisme intergouvernemental créé par le G7 en 1987 pour conseiller les États dans la lutte contre le blanchiment d'argent. Depuis, huit nouveaux États ont rejoint cette structure où siègent également des représentants de la Commission européenne.

⁴ European Commission, Third report on the progress made in the fight against trafficking in human beings (2020) as required under Article 20 of Directive 2011/36/EU on preventing and combating trafficking in human beings and protecting its victims, 2020.



Vingt-cinq pour cent des victimes seraient des enfants, notamment des filles, destinés au marché de la prostitution, lequel reste le premier motif du trafic d'êtres humains. Les mineurs sont également de plus en plus utilisés à des fins de mendicité ou de criminalité (vol à la tire, à l'étalage, mais aussi trafic de stupéfiants) forcées notamment en Bulgarie, Croatie, Grèce, Pays-Bas et Pologne. Ajoutons qu'Europol signale d'autres tendances émergentes, telles que la traite à des fins d'adoptions illégales, de vente de nouveau-nés, de vente d'organes ou de gestation pour autrui.

Ce rapport souligne en outre les facultés d'adaptation des trafiquants avec le recours accru aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Avec le confinement, à l'image de ce qui s'est passé pour le trafic de drogues, les méthodes utilisées par les trafiquants ont en effet évolué. Ceux-ci ont désormais massivement recours aux technologies numériques et aux réseaux sociaux à toutes les étapes de la chaîne criminelle - du recrutement des victimes à l'organisation de leur transport et de leur hébergement, en passant par la communication interne aux réseaux de trafiquants, le contrôle des victimes ou le transfert des produits de leurs crimes - rendant leur repérage d'autant plus difficile. Si elle progresse, la répression demeure donc faible. En 2017-2018, alors que 11 788 personnes ont été suspectées pour des infractions liées à la traite des êtres humains, 2 426 condamnations seulement ont été prononcées. Observons à cet égard qu'au sein de l'Union, la France est le pays qui a enregistré le plus grand nombre de poursuites, suivie par la Belgique, la Roumanie, l'Autriche et la Bulgarie. C'est également la France qui comptait le plus grand nombre de condamnations pour des infractions liées à la traite des êtres humains dans l'Union.

LE CONFLIT EN UKRAINE : UNE OPPORTUNITÉ POUR LES ORGANISATIONS CRIMINELLES ?

Si l'on veut bien considérer que de l'avis de tous les experts, dont ceux de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) la pauvreté et les conflits sont les premiers facteurs de vulnérabilité des victimes, l'on peut mesurer combien la crise actuelle, avec ses quatre millions de réfugiés composés pour une immense majorité de femmes et d'enfants, offre d'opportunités aux réseaux criminels. D'autant plus que les réseaux criminels ukrainiens, d'après le Service d'information, de renseignement et d'analyse stratégique sur la criminalité organisée (SIRASCO), sont déjà très actifs en Europe sur le marché du proxénétisme³ : « Le recours aux faux documents permet notamment aux criminels ukrainiens de faire venir et de

⁵ DGPN, DGGN, Rapport annuel sur la criminalité organisée en France 2018, Nanterre, 2019.



maintenir en Europe des prostituées. Les proxénètes organisent leur prostitution en Europe via des sites Internet. Les prostituées sont alors déplacées suivant le principe des city-tours, changeant régulièrement de lieux, afin de ne pas attirer l'attention des forces de l'ordre. La prestation peut se dérouler tant en hôtels qu'en appartements loués pour l'occasion ».

Alors, comment réagir ?

L'ampleur et la soudaineté du flux de réfugiés en provenance des zones de guerre ont sans doute pris de court l'UE qui, après avoir activé pour la première fois la directive de 2001 sur la protection complémentaire - apportant aux entrants des garanties juridiques et sociales indispensables -, a un peu tardé à considérer les risques de traite. Les mesures nécessaires viennent cependant d'être annoncées un peu plus d'un mois après le déclenchement de la guerre : plusieurs milliards de crédits pour professionnaliser et développer l'accueil et l'hébergement sont débloqués. Une plateforme numérique d'enregistrement des réfugiés entrés dans l'UE depuis l'Ukraine devrait être rapidement mise en place. Et les dispositifs communs de lutte contre le crime organisé et plus précisément la traite d'êtres humains sont désormais opérationnels. Par ailleurs, à l'issue de la réunion extraordinaire des ministres de l'Intérieur du 28 mars 2022, le réseau EMPACT est désormais mobilisé avec une focale mise sur la lutte contre la traite dans les pays situés sur les frontières orientales de l'Union.

Le ministre français, qui présidait cette rencontre, a d'ailleurs, dans sa conférence de presse, reconnu que si aucun trafic n'avait pour l'heure été identifié, le risque existait bel et bien ...CQFD.

L'expertise stratégique en toute indépendance.



2 bis, rue Mercœur - 75011 PARIS / France + 33 (0) 1 53 27 60 60 contact@iris-france.org

iris-france.org



L'IRIS, association reconnue d'utilité publique, est l'un des principaux think tanks français spécialisés sur les questions géopolitiques et stratégiques. Il est le seul à présenter la singularité de regrouper un centre de recherche et un lieu d'enseignement délivrant des diplômes, via son école IRIS Sup', ce modèle contribuant à son attractivité nationale et internationale.

L'IRIS est organisé autour de quatre pôles d'activité : la recherche, la publication, la formation et l'organisation d'évènements.